

**Lettre d'information et de solidarité avec Andines
Publication de l'association Les Amis d'Andines**

N°14 – Janvier 2015

E D I T O R I A L

Nos meilleurs vœux 2015 à toutes et à tous, souhaitons que les solidarités l'emportent sur les violences, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent.

En ce début d'année, 2 événements majeurs à évoquer avec vous pour l'avenir d'Andines :

. les premiers résultats de l'appel à soutien de la coopérative lancé au mois de novembre sont encourageants, à confirmer dans le mois qui vient.

. le bilan actuel de l'activité et ses perspectives qui vont, là aussi, dans le bon sens.

C'est ce que nous allons développer pour mesurer ensemble les enjeux de la prochaine AG d'Andines, le 28 février, qui doit décider de la poursuite ou de l'arrêt d'Andines.

Un très grand merci, une fois encore, de votre action solidaire

*A très bientôt
Marie-Christine Callet
Présidente*

Vos réponses à l'appel à soutien d'Andines

Une fois encore, vous avez répondu présent à cet appel et les premiers résultats sont encourageants.

En 3 mois, ce sont de l'ordre de 70 000 euros qui ont été réunis ou promis, sous formes diverses (parts sociales, dons, prêts - auprès d'Andines directement ou via notre association).

Ces premiers soutiens vont / doivent faciliter les contacts avec les établissements bancaires susceptibles d'apporter le complément... Andines a sollicité le Crédit Coopératif, le CIC, la BNP, la Nef, le Crédit mutuel...

Les autres banques et institutions financières (BPI par ex.) sont à nouveau rencontrées pour assurer leur quote-part.

L'objectif des 200 à 250 000€ de besoin de trésorerie jugé nécessaire en ce début d'année, période des principales commandes, apparaît donc atteignable d'ici à la fin du mois de février 2015, si nous nous y mettons tous,

D'autres arguments militent en faveur de notre effort supplémentaire pour Andines.

. D'une part, et c'est essentiel, la progression du chiffre d'affaires de 25 à 35 % de ces derniers mois devrait se maintenir grâce aux commandes des clients déjà enregistrées pour les mois à venir.

L'enjeu est désormais de ne pas connaître de rupture de stocks (voir page 2)

D'autre part, l'association pourra désormais délivrer un reçu fiscal aux donateurs valable pour les revenus de l'année 2014 (voir page 2)

Vos soutiens sont déterminants

En pièce attachée, mis à jour, le formulaire de soutien à la coopérative Andines

Plus d'infos Coopérative Andines – Les Amis d'Andines : www.andines.com

La progression du chiffre d'affaires ne se dément pas depuis 1 an

Le point par Véronique Lacomme, gérante de la coopérative

En dépit du pessimisme - voire du défaitisme - ambiant, l'activité de la coopérative reste forte. Le travail de l'équipe, la confiance des clients, le soutien moral et financier de vous tous, tout cela porte ses fruits et se traduit très concrètement et positivement par l'augmentation régulière du chiffre d'affaires de notre coopérative. En ce début d'année, et très humblement, je tiens à remercier chacun pour tout cela. Ce n'est possible que parce que tous ensemble, nous partageons la conviction que la société actuelle n'est pas une fatalité, que l'exploitation de l'autre, le vol et la violence ne sont pas les seuls modes de fonctionnement possibles. Et cette conviction là, malgré la fatigue et les difficultés, est trop fortement ancrée en nous tous pour être balayée si facilement ... la preuve ... bientôt 28 ans qu'Andines vit et incarne – dans son domaine – cette conviction !

Cependant, si le chiffre d'affaires se développe l'entreprise reste très fragile. Pour se pérenniser, cette activité doit être alimentée régulièrement par des produits que nous devons acheter et payer très vite ... Vous voyez, je ne fais d'angélisme !! Prendre le risque d'être en rupture des produits phare (le sucre, le café, le quinoa, les mangues, le chanvre, le vin etc.) c'est prendre le risque de voir nos clients se lasser et se tourner vers d'autres fournisseurs (pour eux aussi, la période est difficile) et également accepter de voir tous les efforts de ces dernières années anéantis. Mais, malgré cela, si le manque de trésorerie ne permet pas de reconstituer notre stock dans les semaines qui viennent, je ne pourrai que demander à l'AG du 28 février prochain de se prononcer sur l'arrêt de notre coopérative.

Mais tout est réuni pour que ce pari soit gagné ! Céline, Anne qui nous rejoint et remplace Renaud qui est parti vivre en Bretagne accompagner sa grand-mère sur ses dernières années, et moi ferons jusqu'au bout le maximum pour cela et gardons confiance !!

L'association Les Amis d'Andines peut désormais délivrer des reçus fiscaux aux donateurs

Les dispositions fiscales actuelles, au vu des statuts de l'association précisant ses missions au sein du commerce équitable, et son mode de fonctionnement auprès de la coopérative Andines agréée « Entreprise solidaire » nous autorisent à la considérer comme organisme d'intérêt général (confirmation nous a été donnée par un conseiller fiscal)

Au titre des impôts 2015 pour les revenus de 2014, sauf avis contraire du bénéficiaire, nous serons donc en mesure de délivrer le reçu fiscal intitulé

« reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général » Cerfa 11580*03 DGFIP

La réduction d'impôt est de 66% du montant du don dans la limite de 20% des revenus

Pour les revenus 2014, celles et ceux qui ont procédé à un abandon de créance ou à la transformation de leur avance en don, bénéficient aussi de cet avantage fiscal, à la date de création du don

Andines, toujours plus accessible et visible



D'une part, la ligne T8 du tramway qui part de la Porte de Paris, passe aussi par la gare de Saint-Denis et vous dépose à 2 pas de la coopérative, station Delaunay-Belleville

D'autre part, les deux façades principales de l'entreprise se sont enrichies de grands panneaux bien visibles (photo)